

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 15 mai 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents : Céline BONVINI (arrivée à 19h45 au point n°3), Sandrine BOUVAREL, Sukran BOYRAZ, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Alexandra DURY, Estelle GHORIS, Yoann GODET, Thierry GUILLEM, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Marie-Lise PERRIN, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sandrine BUDIN (pouvoir à Michelle PILOZ), Guillaume DAVID (pouvoir à Estelle GHORIS), Sébastien GACON, Michèle GAUTHIER (pouvoir à Estelle KELLER), Christophe GUSI (pouvoir à Yoann GODET), Virginie LAURENT-MEYER (pouvoir à Alexandra DURY), Aimé VIAL (pouvoir à Frédéric VIAL)

Date de la convocation : 9 mai 2023

Secrétaire de séance : Marie-Lise PERRIN

Conseillers présents à l'ouverture : 19. Quorum atteint.

Délibération n°45-2023 : Décision modificative n°2-budget principal 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de procéder à des virements de crédits en section d'investissement et de fonctionnement

-CONSIDERANT la nécessité de réajuster certains crédits ouverts,

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur la décision modificative n°2/2023 du budget principal ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

imputation		intitulé	dépenses €	recettes €	
Chapitre	article				
75	75888	autre produits gestion courante (sinistres)		4 200,00 €	budgetisé : 10 000€
011	627	autre frais gestion courante	1 000,00 €		frais dossier emprunt 800€ + intérêts intercalaires
012	64111	rémunération principale	2 150,00 €		augmentation SMIC
011	62876	remboursement de frais GFP rattachement	1 050,00 €		cotisation CCBD pour acquisition mobilier vélo
		TOTAL	4 200,00 €	4 200,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

imputation		intitulé	dépenses €	recettes €	
Chap/ Opération	article				
11	215731	matériel roulant	6 000,00 €		achat tracteur 74 000€ mais reprise 10 000€ à venir
11	2188	autres immobilisation corporelles	650,00 €		enceinte cérémonie
11	2152	meublier urbain	-10 400,00 €		paiement mobilier pour vélo à la CCBD
11	13251	subvention CCBD		- 10 400,00 €	sous forme de cotisation (fonctionnement)
16	21848	matériel bureau	260,00 €		chaise accueil maison Ravier
17	1322	subvention région		200 000,00 €	subvention contrat Région/CCBD - Maison Amitié
81	2188	autres installations matériel et outillage	2 500,00 €		finition aménagement camping
83	2313	Construction - travaux divers	190 590		
		TOTAL	189 600,00 €	189 600,00 €	

**Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

-APPROUVE la décision modificative n°2/2023 au budget principal portant ajustement des crédits en investissement et en fonctionnement

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 15 mai 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.

Frédéric VIAL

Le Maire,

